



Communiqué de presse
Béthune, le 6 décembre 2013



Voies navigables de France fait son retour au Salon nautique international de Paris

« Le tourisme fluvial est une filière résolument inscrite dans une dynamique d'avenir ».

Alors que le Salon nautique international de Paris s'ouvre aujourd'hui à la Porte de Versailles, Voies navigables de France revient sur ce rendez-vous incontournable pour les professionnels et tous les amoureux du nautisme. Une occasion unique pour réaffirmer l'engagement de l'établissement auprès de l'ensemble des acteurs du tourisme fluvial. Une exposition sur le canal du Midi y présentera notamment ce patrimoine touristique, historique, écologique et économique, dont les platanes emblématiques sont aujourd'hui menacés par le chancre coloré. Un patrimoine pour lequel l'établissement a lancé, en juillet dernier, une campagne d'appel aux dons inédite afin de mener à bien le projet de replantation des 42 000 arbres qui longent ses berges.

« Le retour sur le Salon de Voies navigables de France s'inscrit dans notre engagement de long terme en faveur du tourisme fluvial. Nos missions d'aménagement de la voie d'eau vont en effet de pair avec l'orchestration d'une dynamique collective en faveur de la valorisation de cette filière. Développer l'activité et favoriser une gouvernance partagée entre l'Etat, les collectivités et les acteurs privés est l'une de nos priorités », affirme Marc Papinutti, Directeur général de VNF.

Le tourisme fluvial est en effet en progression significative en France, avec une offre qui s'adapte face à l'évolution de la demande :

- 19 200 passagers en péniches- hôtel en 2012, soit une augmentation de 2,9% sur un an, à quoi répond une augmentation de 6,6% du nombre de places offertes par les opérateurs ;
- 222 850 passagers en paquebot fluviaux en 2012, soit une augmentation de 20,7% sur un an, à quoi répond une augmentation de 5,1% du nombre de places offertes et une augmentation de 11,8% du nombre d'unités.

Un patrimoine qui séduit chaque jour un peu plus de passagers venus des quatre coins de la France et de l'Europe : pas moins de 10 millions sont transportés chaque année sur les 8500 kilomètres de voies navigables françaises !

VNF, un acteur mobilisé pour développer le tourisme fluvial

4 axes forts structurent aujourd'hui l'action de l'établissement en faveur de la filière :

- améliorer les services rendus à tous les usagers de la voie d'eau,
- favoriser l'activité économique,
- participer à l'aménagement des territoires par la valorisation du patrimoine fluvial,
- promouvoir une politique et des projets qui s'inscrivent dans une exigence durable.

Cette stratégie s'inscrit dans une démarche collaborative et s'appuie notamment sur les résultats annuels de l'Observatoire du Tourisme fluvial (dernière publication en date : Rapport ONTF 2012).

Elle s'appuie sur des partenariats institutionnel tels que le contrat de destination Tarn et Garonne (action fédérative sur le tourisme d'itinérance) ou le partenariat avec APF Evasions pour l'accès au tourisme fluvial des personnes à mobilité réduite mais aussi sur la mise en place d'outils avec les opérateurs professionnels tels que la planification des escales des paquebots fluviaux.

L'exposition canal du Midi

Le salon sera aussi l'occasion de découvrir l'exposition dédiée au canal et de revenir sur la campagne d'appel aux dons lancée en juillet dernier. "*Canal du Midi, avec moi il revit !*", c'est sous cette signature fédératrice que cette campagne s'appuie sur le lien particulier qui lie les Français au canal. Deux jours à peine après le lancement du Club des Entreprises mécènes à Toulouse, le Salon international nautique sera une nouvelle opportunité pour sensibiliser tous les acteurs au devenir de ce symbole fluvial français.

Rendez-vous :

- Pavillon 1 – Voile et Tourisme – Stand A62

A PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE – www.vnf.fr

Etablissement public administratif de 4 700 agents, Voies navigables de France gère, exploite, entretient, modernise et développe le plus grand réseau européen de voies navigables, constitué de 6 700 km de canaux et rivières aménagés, de plus de 3 000 ouvrages d'art et de 40 000 hectares de domaine public fluvial.

LES MISSIONS DE VNF

- Gérer, entretenir et exploiter le réseau navigable.
- Assurer la maîtrise d'ouvrage des infrastructures nouvelles en cohérence avec le réseau européen.
- Aménager et valoriser le domaine public fluvial (DPF).
- Développer le transport fluvial et l'ensemble des activités connexes.
- Favoriser le report modal et les logistiques multimodales.
- Mettre en œuvre une politique de développement de la voie d'eau et de ses usages.
- Participer au développement et à l'aménagement durable des territoires.
- Favoriser l'implantation d'espaces industriels, logistiques et le développement touristique.
- Encourager et développer la production d'énergies douces.
- Optimiser la gestion de l'eau et de ses usages.

Voies navigables de France
Direction de la communication
Isabelle Rançon
T. 03 21 63 24 89
Isabelle.rancon@vnf.fr

Agence de presse
Comfluence
Blandine Guyon
blandine.guyon@comfluence.fr
T. 01 40 07 98 27
Vanessa Ibarlucea
T. 01 40 07 98 20
vanessa.ibarlucea@comfluence.fr